

## **NOTICE - Affiliation à la licence Swiss Deaf Sport**

Nous mettons tous les membres de licence au courant d'utilisation de la licence du Swiss Deaf Sport:

### **Demande d'affiliation:**

- Tous les formulaires (l'entrée, le transfert et la sortie) peuvent être téléchargés sur [www.swissdeafsport.ch](http://www.swissdeafsport.ch).
- Membre d'un club sportif **avec** la licence: le/la président/e de la société doit signer.
- Les directives et explications (demande de licence) concernant la licence Swiss Deaf Sport doivent être respectés. Le formulaire doit être correctement rempli. Les documents complets (formulaire d'inscription pour la licence avec signature du président/de la présidente, 1 photo d'identité, 1 copie du passeport et l'audiogramme ICSD) sont à envoyer à: Swiss Deaf Sport, Oerlikonerstrasse 98, 8057 Zürich, [contact@swissdeafsport.ch](mailto:contact@swissdeafsport.ch).

L'agence du Swiss Deaf Sport examine les documents et décide de l'admission.

### **Combien coûte une affiliation et comment est-elle calculée?**

<b>Affiliation</b>	<b>Deaflympics CM / CE</b>	<b>Simple CM</b>	<b>Equipe CS</b>	<b>Avantage pour les Cours ouverts</b>	<b>Prix par année</b>
Membre Swiss Deaf Sport <b>directe</b>	✓	-	-	✓	Fr. 150.00
Membre <b>d'une société sportive</b>	✓	✓	✓	✓	Fr. 40.00
Membre <b>d'une société sportive</b> (- 18 ans)	✓	✓	✓	✓	Fr. 10.00

**+ frais de dossier, unique Fr. 10.00**

### **Quand vais-je recevoir une licence?**

- Une facture vous sera envoyée à la suite de la décision d'admission.
- La licence sera établie après le versement des frais/de la cotisation.

### **Est-ce que l'affiliation se prolonge automatiquement après un an?**

Oui! Mi-décembre, vous recevrez la facture pour l'année suivante.

### **Sortie du Swiss Deaf Sport**

L'affiliation doit être résiliée par écrit **jusqu'au 30 novembre de l'année courante au 31 décembre avec la signature du président/de la présidente**. Les démissions reçues après le 30 novembre seront acceptées seulement l'année suivante et la cotisation annuelle doit être payée pour l'année à venir.

### **Particularités de la licence Swiss Deaf Sport**

Veillez conserver soigneusement la licence. Elle doit être présentée à toutes les compétitions du Swiss Deaf Sport (CS/Coupe). Sans licence, un/e sportif/ve n'a pas le droit de participer au CS !

En cas de perte, une nouvelle licence vous sera remise contre paiement d'un montant de Frs. 10.-. La modification du nom suite à un mariage etc. est gratuite.

La licence peut être présentée dans les magasins de sport ou à l'entrée aux manifestations/installations sportives (stade de football, carte journalière des remontées mécaniques, etc.). Elle donne éventuellement droit à des réductions. Cela vaut toujours la peine d'essayer.

Pour toutes questions ou incertitudes, veuillez prendre contact avec le bureau du Swiss Deaf Sport, Oerlikonerstrasse 98, 8057 Zurich, Tel. 044/312.13.93, [contact@swissdeafsport.ch](mailto:contact@swissdeafsport.ch).

Bureau du Swiss Deaf Sport